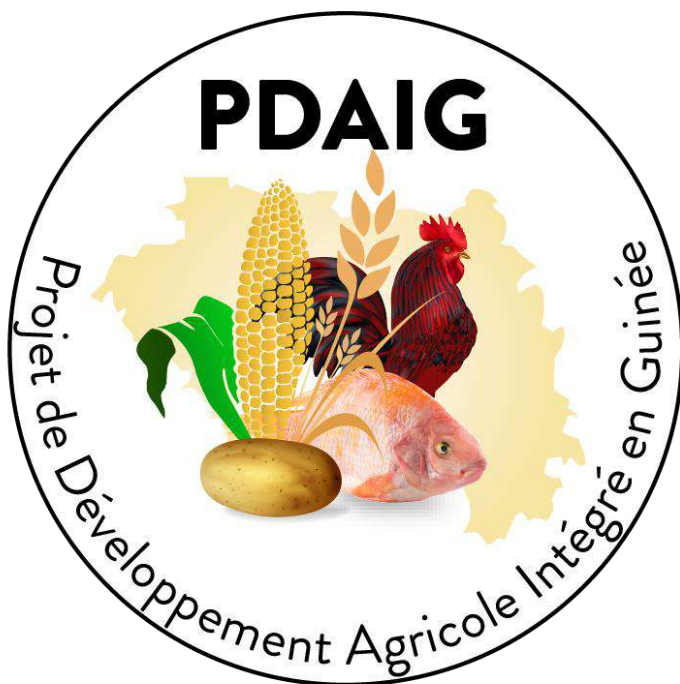




MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée - PDAIG



Partenaire :



RAPPORT TRIMESTRIEL DE MISE EN OEUVRE

Janvier –juin
2022

JUILLET 2022

Table des matières

SIGLES ET ACRONYMES	1
INTRODUCTION :	3
AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET	4
SYNTHESE DES REALISATIONS DU PTBA 2022 :	7
BILLAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PAR COMPOSANTE :	11
Composante 1 : Augmentation de la productivité agricole	Erreur ! Signet non défini.
Composante2 : Amélioration de l'accès aux marchés.....	Erreur ! Signet non défini.
Composante3 : Renforcement de capacités institutionnelles	Erreur ! Signet non défini.
Composante 4 : Coordination et mise en œuvre du projet	Erreur ! Signet non défini.
a) Mobilisation de consultants et assistances techniques à l'UCP	Erreur ! Signet non défini.
Exécution Financière :	35
Mise en œuvre du Plan de Passation de marchés.....	Erreur ! Signet non défini.
Annexes :	35

SIGLES ET ACRONYMES

ANAG	Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée
ANASA	Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires
ANPROCA	Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole
APIP	Agence de Promotion de l'Investissement Privé
BGEEE	Bureau Guinéen d'Etudes et d'Evaluation Environnementale
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CPP	Comité de Pilotage du Projet
CNA-G	Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée
CNOP-G	Confédération Nationale des Organisations des Producteurs de Guinée
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNPIA	Direction Nationale des Productions et Industries Animales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GBM	Groupe de la Banque Mondiale
IGR	Ingénieur Génie Rural
MGR	Mécanisme de Gestion des Réclamations
IDA	Association de Développement International
FPFD	Fédération des Producteurs du Fouta Djallon
MGP	Manuel de Gestion du Projet
MP	Micro Projet
MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ODP	Objectifs de Développement Durable
OPE	Organisation des Professionnels de l'Elevage
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PACV	Programme d'Appui aux Collectivités Villageoises
PANA	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques -
PASA-G	Projet d'Appui au Secteur Agricole de Guinée
PASANDAD	Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable
PDAIG	Guinea Integrated Agricultural Development Project
PDO	Objectifs de Développement du Projet
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNIASA	Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PP	Partenariat Productif
PPA	Avance de Préparation du Projet
PREF	Programme de Redressement Economique et Financier
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PDAIG	Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée

RNAE	Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage
S&E	Suivi et Evaluation
SNPV-DS	Service National des Productions Végétales et Denrées Stockées
SP	Sous- Projet
TIC	Information and Communication Technologies
UCP	Unité de Coordination et de Mise en Ouvre du Projet
UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
USAID	Agence des EU pour le Développement International
PPAAO/WAAPP	Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest/West Africa Agricultural Productivity Program

INTRODUCTION :

Dans le cadre de l'opérationnalisation du PASANDAD et la contribution à la mise en œuvre du PNDES 2016-2020, le Gouvernement guinéen a fait un appel au soutien technique et financier du Groupe de la Banque mondiale pour jouer un rôle central dans la mobilisation des financements nécessaires.

Le Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée (PDAIG) s'inscrit dans ce cadre et constitue une réponse de la Banque mondiale à la demande du Gouvernement, dont le début de mise en œuvre a été soutenu par le PASAG et le PPAAO/WAAPP tous clôturés en 2019.

Le projet dans sa mise en œuvre, va contribuer au renforcement des objectifs du PNDES à savoir la réduction de l'incidence de la pauvreté (au moins de 10%) et l'accélération de la croissance du secteur primaire. Le Projet se concentrera sur le développement de chaînes de valeur à forte valeur ajoutée. Il sera entièrement aligné sur le moteur de changement structurel du PNDES lié à l'augmentation de la productivité dans les secteurs agro-sylvo-pastoral et de la pêche. Il apportera une contribution précieuse aux objectifs du PASANDAD d'amélioration de la sécurité alimentaire, d'accélération de la production agricole, d'amélioration de la commercialisation, le stockage et la transformation, et de réduction des importations de produits alimentaires. En somme, le PDAIG sera ancré dans les stratégies, les politiques et programmes de développement de la Guinée et contribuera à saisir les opportunités économiques et à réaliser les objectifs de développement économique de la Guinée.

Le Projet de Développement Agricole Intégré en Guinée (PDAIG) d'un montant global de 40 millions de dollars pour l'IDA sur cinq ans, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. La gestion globale du projet est la responsabilité de l'unité de coordination et de mise en œuvre du projet (PCIU), en collaboration avec l'agence d'exécution partenaires, représentées par des Points focaux.

L'objectif de développement du projet est d'**accroître la productivité agricole et l'accès au marché pour les producteurs et les petites et moyennes entreprises (PME) agricoles dans les chaînes de valeur sélectionnées dans sa zone d'intervention.**

Le projet porte sur cinq chaînes de valeur agricoles qui sont importantes en termes de production, de sécurité nutritionnelle et de génération de revenus, et mis en œuvre dans un maximum de 10 préfectures¹. Il s'agit du riz, du maïs, de la volaille (aviculture), de la pomme de terre et de la pisciculture (poissons frais et fumés). Dans les cinq chaînes de valeur sélectionnées, les possibilités de marché existent et des gains de productivité sont réalisables grâce à l'adoption de technologies améliorées, à une meilleure gestion de l'eau et au renforcement des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur. Quant aux préfectures cibles, elles constituent des zones de production majeures et offrent un potentiel de développement significatif pour les chaînes de valeur sélectionnées.

¹ Dubréka, Coyah, Boké, Dalaba, Pita, Labé, Dinguiraye, Sigui, Mandiana et Beyla

Le projet comprend quatre composantes interconnectées, à savoir : (i) Augmentation de la productivité agricole ; (ii) Augmentation de l'accès aux marchés ; (iii) Renforcement des capacités institutionnelles ; et (iv) la Coordination et la mise en œuvre du projet.

AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

Le premier semestre de 2022 est marqué par un contexte sociopolitique très particulier qui a fortement impacté la mise en œuvre du projet notamment à cause du déclenchement par le GBM de sa politique opérationnelle OP7.30 ayant conduit au gel des décaissements consécutif aux évènements du 05 septembre 2021 (changement de régime et la dissolution du Gouvernement et institutions y compris la constitution et un début de transition politique). Cette situation a amené l'UCP à suspendre les contrats et conventions avec les Agences d'exécution et Entreprises impliquées à la mise en œuvre des activités, tout en définissant une démarche adaptée au contexte du moment.

Ce présent rapport décrit quelques activités réalisées durant le premier semestre 2022 qui est inclus dans les six (6) mois d'arrêt des activités du projet (les activités rapportées couvrent de mars à juin 2022) suite au déclenchement de la pause des décaissements par la Banque Mondiale pour les quatre principales composantes selon le plan de travail et du budget annuel approuvé par le COPIL et qui a reçu l'ANO du Groupe de la Banque Mondiale en fin mars 2022.

Malgré cette impondérable, quelques activités ont pu être déroulées pour maintenir les acquis et combler le retard accusé dans la mise en œuvre du projet pendant le gel.

Par ailleurs après le dégel ; les conventions ont été renouvelées et les acteurs ont été remobilisés sur le terrain pour réaliser les activités planifiées dans le PTBA2022.

En termes d'aménagement, sur les 3324 ha identifiés et étudiés, une avancée significative a été notée malgré la suspension des contrats avec les entreprises. C'est notamment le cas du site de Batipon (Préfecture de Boké), où l'Entreprise s'est engagée à poursuivre les travaux pour combler le retard durant cette période transitoire. L'entreprise est ainsi parvenue à rehausser le niveau de réalisation des travaux de 31 % à 80 %. Globalement le niveau des travaux est passé de 32% à 40,65 % dont :

- 70 % pour Batipon qui était à 32% à la pause
- 95 % pour les sites de Timbi
- 30 % pour Kada
- 10 % pour Banifra et
- 6,10 % pour Bankoumana-Magana

La DNGR à travers sa Direction et ses services techniques déconcentrés a poursuivi en collaboration avec le Bureau de contrôle et l'IGR les missions ponctuelles de contrôle et de supervision sur le terrain et a transmis trois Rapports de contrôle à l'UCP.

Durant la période, une mission conjointe PDAIG/DNGR a permis l'identification de 12 AUEs dans les sites de Batipon et de Timbi Madina qui a touché au total 200 paysan

Dans le cadre de réalisation de petites irrigations, une mission conjointe IGR et DNGR a permis de retenir 10 sites sur 12 potentiels identifiés dans les préfectures de Labé, Dalaba et Dinguiraye.

En termes de mise en œuvre du mécanisme de financement à couts partagés, la mise en œuvre du Sous-projet intégré maïs (PIM) s'est poursuivie. Les TDR et budget de la Fédération des Producteurs de Maïs (FUPROMA) ont obtenu l'autorisation préalable de la Banque Mondiale comme demandé dans les mesures transitoires. Ainsi la gestion des opérations de récolte et du post-récolte a été facilitée. Un total de 6 585T de maïs grains a été recouvré pour une production totale estimée à 7,8T et une superficies totale emblavée de 1 531ha pour les 328 producteurs, repartis dans les préfectures de Siguiro, Dinguiraye, Mandiana et Labé. Le rendement moyen observé est de 5,2 T/Ha pour une situation de référence 1,7 à 2 T/Ha (soit plus de 130% d'augmentation des rendements sur la culture de maïs dans la zone).

Pour faire le suivi du projet PIM et appuyer la FUPROMA dans la commercialisation et la constitution du stock revolving, deux missions ont été effectuées par l'UCP pour rencontrer les acteurs impliqués à l'effet d'évaluer les acquis, analyser les contraintes et tirer les leçons dans la mise en œuvre du projet. Ces missions ont permis de poursuivre les activités du PIM à travers la contribution des bénéficiaires avec l'appui du projet d'acquérir les intrants pour la valorisation de 600 ha pour la campagne 2022 -2023.

La cérémonie de réception et distribution des intrants a été organisée à Siguiro en présence de toutes les parties prenantes et couverte par les médias locaux.

En termes de sauvegarde environnementale, sociale, genre et jeunes, durant la période sous revue, une mission de suivi et contrôle environnemental et social des chantiers d'aménagement hydroagricole de Batipon, Boke et de Timbi, Pita a permis de faire l'état des lieux de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et d'évaluer les PGES-C assorties de recommandations.

En termes de coordination et suivi évaluation ; en plus des réunions techniques de l'UCP hebdomadaires, trois (3) réunions du Comité Technique ont été organisées et une mission de supervision conjointe GBM-GG a été organisée en présentiel avec des visites terrain et échanges avec les bénéficiaires à Dalaba, Labé, Timbi Madina et Batipon.

Par ailleurs les TDR de recrutement du cabinet pour faire des enquêtes sur les indicateurs de performance et le niveau de satisfaction des bénéficiaires ont été élaborés et transmis au GBM pour ANO.

Pour ce qui est des enquêtes citoyennes de satisfaction des bénéficiaires, une première mission a été réalisée et le rapport encourt de finalisation.

Une mission de recensement national des acteurs et établissements avicoles via le GEMS est matériellement préparée et les outils (formulaire) conçus et validés par la CONASEG et l'UCP.

Le PTBA 2022 a été finalisé et reçu l'ANO du GBM et la saisie et programmation sont faites dans le SISE.

Pour lancer les activités du PTBA 2022, quatre (4) conventions de collaboration ont été renouvelées et signées avec les Agences d'exécution (la CNOPG, SERPROCA, la DNGR, CONASEG)

SYNTHESE DES REALISATIONS DU PREMIER TRIMESTRE 2022 :

Dans le PTBA 2022, sur une prévision annuelle de 70 activités, 57 étaient programmées à être réalisées entièrement ou en partie pendant la période rapportée et qui ont été soit achevées, soit encours ou non entamées à date. Pour la mise en œuvre, 4 conventions de collaboration ont été renouvelées et en cours de signature avec les Agences d'exécution (la CNOFG, SERPROCA, la DNNGR, CONASEG) et le suivi à distance de la mise en œuvre de la convention avec la FUPROMA dans le cadre de la mise en œuvre du sous projet intégré maïs (PIM) l'appui aux bénéficiaires dans la mise en œuvre des activités de post récolte.

Ce présent rapport rend compte du niveau de réalisation des activités planifiées, les défis et les leçons apprises au cours de la période rapportée.

En termes de réalisation physique à la date de revue ; sur les 70 activités planifiées, 18 ont été totalement exécutées (soit un taux d'achèvement de **32 %**), 31 en cours de réalisation (**44 %**) et 21 n'avaient pas connu de début d'exécution soit **30 %**. Les activités achevées étaient celles entamées avant le gel des décaissements.

Les résultats du tableau ci-après (Tableau de bord de niveau d'exécution au premier semestre du PTBA 2022) montre un niveau d'exécution physique de 42,6 % par rapport à la planification de la période rapportée, ce qui est dû au contexte particulièrement difficile marqué par le contexte sociopolitique et les mesures transitoires détaillés plus haut. Quant à la réalisation financière au 30 juin 2022, elle était de 20,86 % par rapport à la prévision annuelle du PTBA en cours (voir Tableau de réalisation financière en annexe)

Globalement, l'analyse des graphiques ci-dessous sur le niveau d'avancement et de l'exécution financière du PTBA par composante montre un niveau de réalisation de 70 % pour la composante 3 qui a connu de progrès dans la mise en œuvre du RNAE ç travers les enquêtes post censitaires, suivi de la composante 4 qui a connu un progrès de 57% à cause des activités de gestion/coordination et pilotage, de supervision. Pour ce qui est de la composante 2 elle a connu un progrès de 37% grâce aux activités de structuration, d'ingénierie sociale et l'organisation de deux voyages d'échanges. Par contre la composante 1 est à une réalisation de seulement 21% à cause des travaux en souffrance et la résiliation des contrats sur Kada, Banifra et Bankoumana-magana en cours malgré la poursuite des travaux sur Batipon par l'Entreprise Mouna ainsi que quelques missions de supervision du GMP et de l'IGR.

Quant au décaissement du crédit, il est passé de **64% au 31/03/2022** à **% au 30/06/2022**.

En fin juin 2022, la réalisation physique globale du PTBA 2022 est de 42,6 % ce qui est en deçà des 54 % pour la même période en 2021, dû au contexte dans lequel les activités ont été menées durant la période revue. Toutefois, des efforts sont fournis pour finaliser le processus de financement issu du premier appel à projet qui est en phase de la tenue des comités d'approbation et du projet PIM mais aussi d'avancer vers la finalisation des travaux des périmètres de Batipon et de Timbi Madina.

PTBA consolidé

2019 Révisée

2020 Révisée

2022 Initiale



≡ PTBA désagrégé

2019 Révisée 2020 Révisée 2022 Initiale

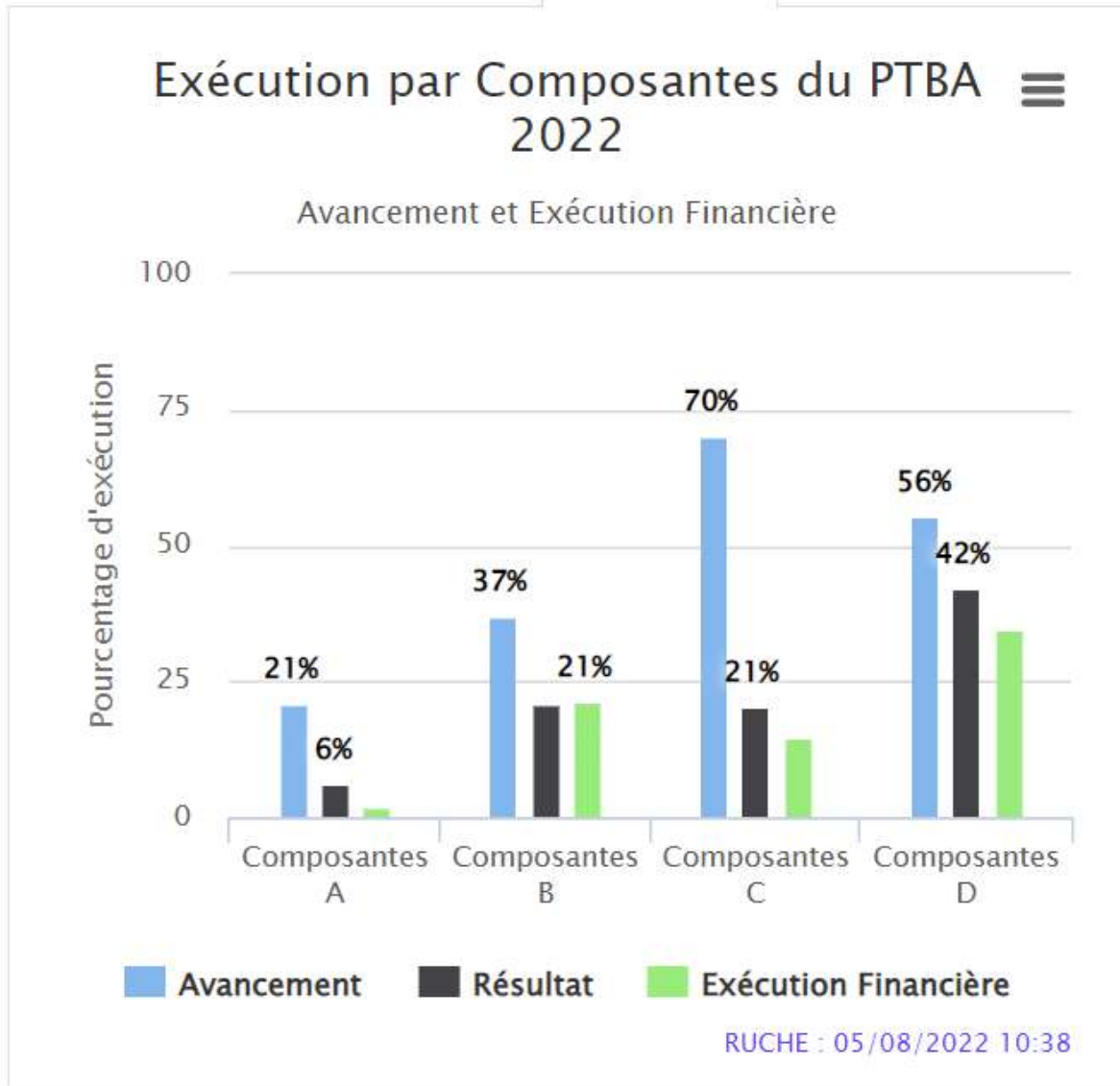


TABLEAU DE BORD DU NIVEAU D'EXECUTION DU PTBA 2022 DU PDAIG

Composantes	Sous/composante	Activités planifiées	Activités achevées	Activités en cours	Activités non débutées	Taux de réalisation physique	Structures d'exécution
Composante 1 : Augmentation de la productivité agricole	Sous-Composante 1.1 : Amélioration de la gestion de l'eau	7	0	4	3	24 %	DNGR
	Sous-composante 1.2 : Accès aux Technologies, Innovations et Services de Conseil	9	1	5	3	22 %	ANPROCA, CNA
SOUS TOTAL1	2	16	1	9	6	6%	
Composante 2 : Augmentation de l'accès aux marchés	Sous - composante 2.1 : Renforcement des organisations de producteurs	13	4	6	3	32 %	DNPIA, CONASEG, CNOP-G, ANAG
	Sous composante 2.2 : Promotion des services des entreprises	2	0	2	0	35 %	CNOP-G/ CAPME
	Sous-composante 2.3 : Financement de projets d'investissement productifs	8	1	3	4	45 %	UCP
SOUS TOTAL2	3	23	5	11	7	%	
Composante 3 : RC institutionnelles	Sous-composante 3.1 : Renforcement du système public de statistiques agricoles	4	1	0	3	45 %	ANASA
	Sous-composante 3.2 : Intervention en cas d'urgence imprévue	1	0	1	0	74 %	UCP
SOUS TOTAL 3	2	5	1	1	3	14%	
Composante 4 : Coordination et Mise en Œuvre du Projet	Sous-composante 4.1 : Coordination et gestion du projet	15	6	4	5	57 %	UCP
	Sous-composante 4.2 : Suivi-évaluation, communication, protections	6	4	2	0	70 %	UCP
	Sous-composante 4.3 : Gestion financière et passation des marchés	5	4	1	0	75 %	UCP
SOUS TOTAL 4	3	26	14	7	5	57 %	
EXECUTION GLOBALE		70	21	28	21	42,6 %	

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PAR COMPOSANTE :

1. Composante 1 : Augmentation de la productivité agricole

1.1. Stratégie globale de la composante en 2022 :

1. Cette composante vise à accroître et intensifier la productivité agricole respectueuse de l'environnement et la promotion de systèmes de production axés sur l'amélioration de la gestion de l'eau et l'accès accru aux technologies et innovations améliorées. Toutes les activités généreront les questions de prise en compte du genre et de la jeunesse, notamment pour attirer plus de jeunes dans la production agricole, améliorer l'accès à l'offre de services agricoles aux femmes et réduire la pénibilité de leur travail.
2. Courant de l'exercice 2022, le projet procédera :
 - À la poursuite et l'achèvement de tous les travaux d'aménagement afin que ceux-ci puissent être livrés au plus tard courant le troisième trimestre de l'année ;
 - À la consolidation des Associations des usagers de l'eau au niveau des périmètres retenus ;
 - Au développement des petits systèmes d'irrigation simple, moins intensif en main d'œuvre et climato intelligents, au bénéfice des petites exploitations de pomme de terre ou de maïs ;
 - Au renforcement et l'intensification de la diffusion des technologies améliorées sur les filières cibles du projet, notamment en semences hybrides de maïs, les alevins et géniteurs des espèces aquacoles performantes, les équipements de gestion post-récolte, ainsi que les pratiques agricoles résilientes face aux changements climatiques ;
 - À la promotion de l'utilisation accrue des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans la vulgarisation des technologies ;
 - À l'animation et l'ingénierie sociale autour des infrastructures de production, notamment les aménagements et le renforcement de capacités des groupements de producteurs semenciers.

1.2. Résultats attendus en fin d'exercice :

3. Pour atteindre les objectifs visés au niveau de cette composante, les résultats suivants sont attendus dans le Programme de travail et Budget Annuel 2022 :
 - a. L'ensemble des travaux entamés (3324 ha) sont achevés et réceptionnés ;
 - b. La mise en œuvre des PGES chantier est assurée et suivi par les acteurs du projet (UCP, Bureau de contrôle, Répondants environnementaux, Entreprises)
 - c. La formation technique et l'équipement des AUEs sont assurés ;
 - d. Les demandes d'appui en petits systèmes d'irrigation collectifs sont reçues étudiées et appuyées ;
 - e. La diffusion des technologies, équipements post-récolte et bonnes pratiques de production végétale et animale est accélérée ;

- f. La vulgarisation électronique et l'utilisation des NTIC dans le conseil-agricole sont effectives ;
- g. La structuration, le conseil et l'ingénierie sociale autour des infrastructures productives collectives, notamment les aménagements, se poursuivent et sont renforcés ;
- h. La prise en compte du genre et l'intégration des jeunes dans le secteur Agricole sont promues et renforcées.

1.3. Activités réalisées ou en cours

Activité 1.1.1: Contrôle et supervision des travaux d'aménagement ou de réhabilitation de 3,324 ha de périmètres dans les préfectures de Mandiana, Siguiri, Boké et Pita

Cette activité va consister à l'appui à la finalisation, ainsi que la validation des études d'exécution pour tous les sites ; à la mobilisation des équipes sur le terrain, le contrôle et la supervision de tous les travaux, la réception et le traitement des décomptes ; et les réceptions techniques des chantiers achevés. Il s'agira aussi d'apporter tous les conseils nécessaires à l'Unité de Coordination du Projet, pour la bonne mise en œuvre des contrats. Selon le dernier rapport du Bureau de contrôle et de supervision, le niveau d'avancement par site est le suivant :

- 70 % validés par GMP pour Batipon contre 31 % pendant le gel au lieu de 80%
- 95 % pour les sites de Timbi
- 30 % pour Kada
- 10 % pour Banifra et
- 6,10 % pour Bankoumana-Magana

Suite au retard constaté dans la mise en œuvre des travaux sur le site de Kada et suite aux multiples courriers de mise en demeure adressés à l'entreprise concernée, l'UCP a engagé des procédures de résiliation du dit contrat.

Par ailleurs une mission conjointe UCP, DNGR, ACGP a fait un état de lieux des chantiers de Banifra et Bankoumana-Magana qui a recommandé la résiliation du contrat compte tenu des manquements constatés à tous les niveaux.

Activité 2 : Finalisation des travaux d'aménagement ou de réhabilitation de 3,324 ha de périmètres dans les préfectures de Mandiana, Siguiri, Boké et Pita

L'exécution de cette activité consistera à la poursuite et l'achèvement des travaux d'aménagement. Pour les chantiers en souffrance, le projet a entrepris les démarches administratives nécessaires dans la gestion des contrats, notamment la résiliation de commun accord du contrat de Kada ainsi que l'engagement des procédures judiciaires de résiliation du contrat de l'Entreprise adjudicatrice de périmètres de Banifra et Bankoumana-Magana

Suite aux Rapports de supervision du BE et de la DNGR, les travaux d'aménagement du lot unique des 1400 ha confiés à l'Entreprise AFRICA sont à 10 % pour Banifra et 6.10 % pour Bankoumana-Magana, toutefois des travaux réalisés non réceptionnés (digue route sur 4,5km, dégagement du site d'implantation du canal principale et de l'ouvrage de prise à Banifra, et le démarrage de la digue de protection le long de la Fié sur 19km à Bankoumana) ramène le taux de réalisation à 30 et 20% respectivement. Les travaux sur Batipon sont quant à eux passés de 31.16% à 80 % ceci en dépit de la suspension des contrats dans le cadre des mesures transitoires édictées par le GBM ; 92 % pour les sites de Timbi quant à la plaine Kada, l'UCP a procédé à la résiliation du contrat avec l'entreprise Acier. Le processus de recrutement d'une autre entreprise et en cours.

Les procédures judiciaires de résiliation du contrat avec AFRICA Germany sont engagées.

Section II : Renforcement des AUEs

Activité 1 Formation technique des Associations des usagers de l'eau au niveau des sites à aménager

Durant la période revue, une mission conjointe UCP/DNGR s'est rendue à Batipon et à Timbi Madina qui a pu identifier 12 Associations d'usagers de l'eau. Cette activité a touché 200 paysans parmi les populations bénéficiaires des travaux d'aménagements des plaines concernées. La formation est en cours de préparation. Pour d'amples détails voire le Rapport de mission en annexe

Section III : Appui au renforcement des petits systèmes d'irrigation

Activité 1 Appui à l'équipement et au fonctionnement des Associations des usagers de l'eau et suivi du fonctionnement :

Une mission conjointe UCP/DNGR a permis d'identifier 10 sites d'implantation sur 12 recensés dans les Préfectures de Labé, Dalaba et Dinguiraye.

Sous-composante 1.2 : Accès aux Technologies, Innovations et Services de Conseil

Section I : Accès aux technologies et conseil

Durant la période revue, aucune des 9 activités planifiées n'a connu un début d'exécution mais les conventions avec la SERPROCA et la CONASEG ont été renouvelées et soumises à la signature.

2. Composante 2 : Amélioration de l'accès aux marchés

Stratégie globale de la composante en 2022 :

L'objectif de cette composante est d'aider les producteurs, les transformateurs à petite échelle et leurs organisations à accroître la production et la commercialisation de surplus négociables pour les chaînes de valeur agricoles ciblées (riz, maïs, pommes de terre, œufs et poissons). La composante permettra de : (i) renforcer les organisations

de producteurs et de professionnels, les transformateurs, les PME et les organisations interprofessionnelles par la formation, le coaching et le mentorat ; (ii) assurer la formation et faciliter la préparation de plans d'affaires bancables ; et (iii) contribuer au financement de ces plans d'affaires par le biais d'un mécanisme de subvention à coût-partagé. Les femmes et les jeunes (âgés de 18-35 ans) bénéficieront de conditions préférentielles pour ces subventions.

La composante sera mise en œuvre par l'Unité de coordination du Projet avec l'appui de la firme spécialisée ayant l'expérience d'offre de service d'assistance technique aux petits producteurs et aux agro-entreprises, et d'organiser des activités de structuration des chaînes de valeur agricoles.

Résultats attendus :

Sur la base des objectifs de la composante, les résultats suivants sont attendus pour le Programme de travail et Budget Annuel PTBA 2022 :

- a. Des infrastructures productives (4 magasins bord-champ, 6 infrastructures de stockage et de commercialisation, deux plateformes riz-maïs, ainsi que 4 périmètres en petits systèmes d'irrigation) à fort impact sur le développement des filières sont construites ;
- b. Les organisations des acteurs des filières cibles sont structurées et renforcées vers la mise en place d'au moins deux interprofessions filières ;
- c. Les structures publiques et privées d'appui techniques, de structuration et d'accompagnement des acteurs, sont renforcées et bénéficient d'assistance financière pour leur fonctionnement ;
- d. Dix comités d'approbation de Microprojets et Comité national pour les sous-projets de PME, sont mis en place conformément au manuel du financement à coût-partagé ;
- e. Au moins 600 microprojets et sous-projets de PME sont financés ;

I. ACTIVITES REALISEES OU ENCOURS

Activité 1 Assistance technique de la Firme spécialisée pour la mise en œuvre de la composante 2 du projet

Cette activité vise à poursuivre l'assistance technique de la FS à l'Unité de coordination du projet dans la gestion des infrastructures collectives, le développement des partenariats productifs, les prestations de services aux Agro-entreprises, l'élaboration des plans d'affaires, la formation et le coaching. Il s'agira de finaliser le processus de sélection, d'assurer la mobilisation et le démarrage de la mission proprement parlée.

Avec la suspension du contrat aucune activité d'assistance n'a été réalisée à cause de la démobilisation de l'équipe jusqu'en fin mars 2022. Mais avec la levée de la suspension, les

projets ont été affinés et les préparatifs de la tenue des comités d'approbation sont finalisés.

Une mission de revue des MP et SP financés dans le cadre du plan de riposte a été réalisée et le rapport transmis au SAF pour paiement de la seconde tranche de ceux qui sont dans les normes de performance.

La convention de collaboration a été renouvelée avec la CONSAEG et deux (2) voyages d'échanges pour la mise en place des maillons de la filière avicole dans le cadre de l'interprofession ont été organisés par deux équipes de UCP/CONASEG en Cote d'Ivoire et au Maroc.

Activité 2 : Animation et Ingénierie Sociale

Les activités d'animation et d'ingénierie sociale se poursuivent dans les préfectures abritant les travaux d'aménagement hydro agricoles (Boké, Pita, Labé, Siguiri et Mandiana) à travers des rencontres avec les exploitants et des échanges d'expériences entre exploitants de différents sites (Pita). Les séances d'animation ont mobilisé au total 369 personnes dont 251 femmes (68,02%) sur les sites de Pita et de Labé. Parmi ces personnes touchées, 147 sont jeunes (39,83%). La répartition par préfecture se présente comme suit :

- Préfecture de Pita (sites de Mangol (Timbi Touni), Nombé, Djoungol et Lafou (Timbi Madina)) : 241 personnes dont 175 femmes (72,6%) pour un total de 82 jeunes (43%) ;
- Préfecture de Labé (sites Fodouyé et Kourako) : 43 personnes dont 29 femmes (67,44%) pour 25 jeunes (58,13%) ;
- Préfecture de Boké (site de Batipon) : 85 personnes dont 47 femmes (55,29%) pour 40 jeunes (47,05%).

Ces séances ont permis d'échanger avec les exploitants sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement en cours, les relations avec les entreprises, les dispositions pour l'entretien et le bon usage des investissements et les contraintes.

A Pita et à Labé, il ressort que les travaux se déroulent à la satisfaction des bénéficiaires et que la collaboration avec l'entreprise est au bon point. Dans ces 2 préfectures, le processus de mise en place des AUP dans les nouveaux sites (Mangol et Kourako) et de restructuration dans les sites en réhabilitation (Nombé, Djoungol, Lafou et Fodouyé) est en cours. Des visites d'échanges ont été organisées entre les exploitants de Mangol et de Lafou et entre ceux de Fodouyé et Kourako.

A Boké, ces activités d'animation ont porté sur la mise en place des Associations des Usagers des Périmètres.

A ce titre, 6 comités de gestion du périmètre de Batipon sont mis en place pour un total de 54 membres dont 13 femmes. (Confère annexe : liste des comités).

Il est important de noter que la collaboration est difficile entre l'entreprise et les populations/exploitants bénéficiaires de cet aménagement. Néanmoins des sensibilisations sont en cours pour apaiser les populations.

Par ailleurs, toutes les entreprises accusent un grand retard dans la réalisation des travaux, ce qui ne rassure pas les populations/exploitants des périmètres qui émettent leurs inquiétudes.

Au cours de la période sous revue, les animateurs de zone ont mobilisé les bénéficiaires du projet autour de toutes les activités et missions de l'UCP et autres partenaires du projet.

Par ailleurs, la période a été fortement marquée par l'implantation des panneaux de visibilité pour les actions financées par le projet dans toute sa zone d'intervention.

Concernant ces panneaux, il est important de noter la présence d'erreurs qui méritent d'être corrigés. Ces erreurs portent sur les noms des S/P et des juridictions (CR, districts) qui les abritent (cas signalés à Boké, Siguiri, Pita)

Des missions d'appui et de supervision de la Banque mondiale et du Gouvernement ainsi que les missions de suivi de l'UCP et partenaires (CNOSC-G) ont connu de très fortes mobilisations.



Mission d'appui GMB aux infrastructures Implantation panneaux de visibilité

Activité 3 : Structuration des coopératives en Scoops

Durant la période sous revue, 90 coopératives ont été accompagnées en termes de structuration dans les préfectures de Boké, Beyla, Mandiana, Siguiri, Dalaba et Dinguiraye. Parmi ces coopératives structurées, 58 coopératives ont été déjà agréées.

Ces 90 coopératives totalisent 2 445 membres dont 1 696 femmes (69,36 %) dont 1 570 sont jeunes (64,21%).



Formation à l'esprit coopératif



Remise documents juridiques et agrément

2.1.1. Sous-composante 2.3 : Financement de projets d'investissement productifs

2. Cette sous-composante fournira un soutien en cofinancement et à la mise en œuvre des initiatives d'investissement sélectionnées sur base compétitive des producteurs, les petits transformateurs et les commerçants (MPs) et les groupes d'investisseurs et de PME agricoles (PME-sous-projets). Les sous-projets utilisant des technologies climato-intelligentes seront vivement encouragés. Le financement du projet sera assuré uniquement dans le cadre d'un mécanisme de subvention à cout-partagé de deux fenêtres distinctes, chacune ayant des critères d'admissibilité distincts, des processus de demande, des niveaux de financement, des modalités et des arrangements définis dans les manuels approuvés comme une Condition de décaissement.

3. Pour 2022, il s'agira d'assurer la mise en place des différentes instances et outils du mécanisme de financement, de renforcer et intensifier l'information et la sensibilisation des acteurs, de procéder au lancement de nouveaux appels à projets, à l'évaluation et au financement des plans d'affaires.

Activités réalisées ou en cours

Activité 1 : Finalisation du sous projet PIM

Cette activité a permis d'accompagner les bénéficiaires du PIM sur les activités de récolte et de commercialisation avec l'appui conseil et la supervision de la FUPROMA. Selon les données remontées du rapport de la FUPROMA les résultats suivants sont obtenus :

N°	Préfecture	Nombre d'Ha	Rendement (Tonne)	Observations
1	Dinguiraye	773	2 577,705	
2	Mandiana	596	3 105,50	
3	Siguiri	153	870	

4	Labé	9	32,75
TOYAL		1 531	6 585, 955

Ce tableau dessus montre la synthèse de la situation de la superficie emblavée et le rendement par préfecture. Le constat montre que les bénéficiaires du PIM ont pu emblaver 1531 ha ont sur 1500 prévues pour un rendement moyen de 4 à 5 Tonnes à l'ha contre un rendement prévisionnel de 8 à 10 tonnes dû à une rareté de la pluie au dernier moment de la campagne de cette année ainsi que la suspension des contrats de suivi et appuis conseils de la SERPROCA, qui ont affecté la production.

Durant la période plusieurs activités ont été réalisées par FUPROMA pour aboutir à ce résultat dont entre autres :

Réalisation de trois (3) missions de sensibilisation dans les différentes préfectures cibles du PIM à l'intention des producteurs récipiendaires du PIM pour une meilleure appropriation de l'initiative PIM. Les radios de la place et des rencontres sous l'arbre à palabre ont facilité la bonne marche et compréhension des uns et des autres.



Réunion de sensibilisation des bénéficiaires du PIM à Mandiana

Organisation de trois cadres de concertation dans les différentes préfectures cibles du projet entre les différents acteurs autour de la filière. L'objectif était de définir le rôle qui revient à chaque acteur pour la bonne marche du processus.



Les producteurs de maïs bénéficiaires en concertation

L'appui aux bénéficiaires pour les activités post récolte.

La FUPROMA avec son réseau de partenariat a procédé à la location des égreneuses pour faciliter l'égrenage des champs de maïs dans les différentes préfectures au bénéfice des producteurs. Elle a aussi facilité le transport des sacs de maïs des champs vers les points de regroupement.

L'étape d'égrenage de maïs dans le champ d'un récipiendaire



Transport des sacs de maïs vers les magasins de stockage

Des sessions de formation ont été réalisées dans les préfectures de Siguiri, Mandiana, Dinguiraye et Labé au bénéfice des différents acteurs de mise en œuvre du PIM.

Les thématiques développées étaient :

- (a) les bonnes pratiques post récolte,
- (b) les systèmes de groupage et de commercialisation du maïs



Les participants dans la salle de formation

L'objectif étaient d'initier tous les acteurs à :

- Une bonne maîtrise des techniques de stockage et de conservation du maïs
- Principes fondamentaux de l'entreposage des grains de maïs
- Assurer la bonne hygiène d'entreposage
- Lutte contre les ennemis des stocks
- Méthodes de lutte contre les insectes nuisibles
- La notion de groupage des grains de maïs et son importance
- La notion de négociation et de contractualisation
- La commercialisation proprement dite.



Missions conjointes de suivi et de préparation de la campagne 2022 -2023 :

Durant la période sous revue, deux missions conjointes UCP/FUPROMA ont été réalisées pour faire le suivi du PIM, tirer les leçons et appuyer à la constitution du crédit revolving. Ces différentes missions avaient pour objectifs spécifiques de :

- Rencontrer la FUPROMA pour faire un debriefing sur l'ensemble des activités réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et tirer les leçons des acquis et contraintes pour le futur ;
- Visiter des sites de production de Maïs où le projet est intervenu en haute Guinée à travers le projet PIM ;
- Avoir des séances de travail avec toutes les parties prenantes ;
- Obtenir les résultats de la production de Maïs de la campagne précédente par producteur ;
- Travailler sur une procédure de la vente du stock de maïs disponible à la Fédération des aviculteurs à un coût inférieur à celui du marché au niveau de la FUPROMA ;
- Suivre la commande et la mise à disposition des kits baba Manoj pour la campagne 2023 avec MPC.

Résultats obtenus

- 479 millions de francs Guinéens dont 80 millions par le COA de Dinguiraye qui ont été versés dans le sous-compte de la FUPROMA pour la commande de 100 tonnes d'engrais
- Un contrat de fourniture d'intrants a été élaboré entre la FUPROMA et MPC en cours de signature
- Les producteurs de Kouroussa ont contribué au crédit revolving suite à l'engouement créé par le PIM
- Les élus de la FUPROMA ont été remobilisés autour de la pérennisation et la poursuite des activités du PIM
- 12 Tonnes de semences de maïs Kaba Manoj et 12 Tonnes de pesticides et d'herbicides ont été acquises par la contribution des bénéficiaires et l'appui du projet et distribuées pour la mise en valeur de 600 ha aux producteurs de Mandiana, Siguiri, Kouroussa, Dinguiraye, Dabola, Labé, Mamou et Boké.
- 100 Tonnes d'engrais ont été acquises par la FUPROMA à travers le crédit revolving
- Ces intrants ont bénéficié au moins à 93 producteurs dont 25 % de Femmes et 45% de Jeunes.

Section II : Développement d'infrastructures productives

Construction / réhabilitation des infrastructures productives collectives

A date les DAO sont finalisés et les appels seront lancés au second semestre 2022

3. Composante 3 : Renforcement de capacités institutionnelles

3.1. Stratégie globale de la composante en 2022

4. L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités institutionnelles en mettant particulièrement l'accent sur le système de production de statistiques agricoles et de prévoir une réponse rapide en cas de crises et d'urgences graves.

5. Elle vise pour 2022, à la poursuite et finalisation de la collecte des données de l'enquête module de base, de la préparation et la conduite des modules thématiques et de la production des rapports. Pour le CERC, il s'agira de la finalisation du financement des plans d'affaire initiés dans le cadre du plan de riposte COVID19, en collaboration avec l'APIP et le SADEN.

3.2. Résultats attendus en fin 2022 :

6. Pour l'atteinte des objectifs de la composante, les résultats suivants sont attendus de la mise en œuvre de la composante pour le PTBA 2022 :

- Des informations structurelles sont disponibles sur les communautés villageoises, les exploitations agropastorales traditionnelles et modernes.
- Des informations sont disponibles sur la structure socio-économique des ménages, les activités pratiquées, les superficies mises en valeur, les rendements et les productions des exploitations agropastorales traditionnelles et modernes.
- Les enquêtes modules centraux et les enquêtes thématiques sont réalisées et finalisées ;
- Une production statistique régulière est relancée
- Le plan de riposte COVID est finalisé et évalué.

3.2.1. Sous-composante 3.1 : Renforcement du système public de statistiques agricoles

7. Cette sous-composante vise à renforcer le système public de statistiques agricoles. Il s'agit d'un effort collaboratif, avec l'AFD qui fournit un soutien financier parallèle et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour une assistance technique. Le soutien de cette sous-composante par le projet contribuera à établir les fondements structurels du secteur agricole par la mise en œuvre du recensement de l'agriculture et de l'élevage de la Guinée², à travers la mobilisation de services de consultants, le financement des coûts d'exploitation (le recrutement d'enquêteurs, de chefs d'équipe et d'opérateurs de saisie de données, de voyage, de téléphonie, d'accès à Internet...), et l'équipement nécessaire pour (i) élaborer et tester la

² Coût total estimé à 10 millions de dollars américains ; le dernier recensement a été effectué en 2000-01, et le cadre de l'échantillon principal est obsolète

méthodologie ; (ii) la collecte, la saisie, le traitement et l'analyse des données ; et (iii) la préparation et la diffusion de rapports. La collecte de données englobera la production de statistiques à utiliser pour l'adaptation au changement climatique. Le système sera conçu pour permettre la production de statistiques agricoles ventilées par sexe. Cette composante sera mise en œuvre par l'Agence Nationale des Statistiques Agricoles et Alimentaires (ANASA) avec l'assistance technique de la FAO et des entreprises spécialisées à contracter.

8. Pour l'exercice 2022, les enquêtes modules de base et thématiques seront finalisées et la production des rapports lancée.

La réalisation des enquêtes sur les Modules Centraux par dénombrement exhaustif est en cours.

Les données issues des modules centraux permettront de disposer d'une Base de Sondage Principale (BSP) complète et actualisée pour les enquêtes des modules thématiques (agriculture, élevage, pêche, foresterie, etc.).

Ainsi, après l'élaboration de la méthodologie générale, le développement des supports numériques de collecte et la formation des agents recenseurs, la collecte des données des modules centraux a commencé en mi-juillet 2021 pour une durée d'environ quatre mois.

Cette activité a connu un retard à cause du gel des comptes des EPA et EPI.

Réalisation des enquêtes post censitaires

Les Modules thématiques sont fondés sur un échantillon, tiré de la base de sondage fournie par le module de base.

Les modules thématiques ont pour objectif de collecter des données détaillées sur les différents sous-secteurs. Ils permettront aussi la mise en place des enquêtes annuelles de conjonctures. Il s'agit de 4 modules thématiques :

- Module Production végétale
- Module Production animale
- Module Pêche/Aquaculture
- Module Environnement.

L'approche modulaire du RNAE fait que, la qualité des données du module de base conditionne celle de l'ensemble des résultats du RNAE. Cette qualité repose sur deux éléments :

- L'exhaustivité (la couverture totale de toutes les Zones de dénombrement (ZD) ;
- La qualité des données collectées.

Les opérations de collecte, d'envergure nationale du module de base ont mobilisé 823 Agents Recenseurs, 80 Chefs d'Équipes, 24 Superviseurs Numériques, 33 Superviseurs Préfectoraux, 7 Coordinateurs Régionaux et l'équipe du Bureau Central du RNAE (BCRNAE) qui assure le pilotage au niveau national. Ces opérations sont entièrement financées par la Banque Mondiale. Elles sont sous-tendues par une assistance technique

SOFRECO financée par l'AFD et une assistance technique FAO financée par la Banque Mondiale.

Le changement de régime intervenu le 5 septembre 2021 et les mesures restrictives prises par la suite, notamment le gel des fonds du projet par la Banque Mondiale rendant impossible la prise en charge des frais d'enquête ont conduit à un arrêt brutal de l'activité par la démobilisation des Agents Recenseurs.

Pour atténuer les effets de ce bouleversement dans la poursuite du recensement :

- Une requête a été adressée aux nouvelles autorités qui ont facilité le financement de la poursuite de la phase de collecte du Module de base sur la période allant du 1er novembre 2021 au 25 janvier 2022 ;
- L'assistance technique SOFRECO a mobilisé un consultant pour le suivi de la qualité des données et un consultant pour la gestion de la plateforme de collecte.

A la date du 25 janvier, 6 945 sur 7 984 ZD, soit 87%, ont été recensées pour un total de 1.085.279 exploitations familiales. Le nombre d'enquêtes communautaires réalisées est de 3454 soit 99% par rapport à la cible initiale et 885 Exploitations Modernes ont été recensées.

C'est dans ce contexte qu'une enquête post-censitaire est initiée pour améliorer la qualité des données du module de base en couvrant les zones non touchées (1039 ZD, 3586 localités) et en corrigeant les erreurs de collecte.

Activités planifiées :

- Collecte des données dans les ZD non couverte lors du module de Base du RNAE à travers les questionnaires : module de base ; module communautaire et le module d'exploitation moderne.
- Collecte des données dans les 33 ZD pour vérifier la qualité des données collectées lors du module de Base ;
- Progression des enquêteurs sur le terrain
- Poursuite de la mission de supervision par les équipes de supervision numérique, préfectorale et régionale

Résultats attendus

- Au total, l'ANASA prévoit au moins un nombre total de : 172 663 ménages (soit 400 ménages par agents durant au plus 25 jours) repartis par préfecture (voir rapport de suivi)

Résultats obtenus durant les trois semaines de collecte est :

- Le nombre de ménages obtenu est de 129 429 ménages, soit un taux de 75% par rapport à l'objectif assigné dans cette activité ;
- Le nombre du questionnaire communautaire obtenu est de : 491 ;
- Le nombre d'exploitation moderne obtenu est de : 87

- La fin probable de la collecte sur le terrain est prévue le 05 Août 2022 après vérification dans toutes les préfectures.

Défis/Difficultés :

Pour la collecte des ZD qualité :

1. Existence de localités déplacées à cause d'inondations provoquées par l'installation de barrage électrique ;
2. Ménages retrouvés mais Numéro de téléphone changé
3. Difficulté de certains répondants à se rappeler les informations du passé (Juillet 2021)
4. Certains powerBack se décharge très rapidement ;
5. Problème d'électricité dans certaines localités
6. L'enclavement des ZD ;
7. L'accès difficiles des Iles pendant la saison des pluies ;
8. La faible sensibilisation de la population ;

Activité 1 : Finalisation du processus de financement dans le cadre de compétition de plan d'affaire pour le soutien aux entreprises agricoles affectées par le COVID

Cette activité qui s'inscrit dans le contexte particulier du COVID, vise à promouvoir et développer les investissements privés en république de Guinée, mais aussi d'accompagner les entrepreneurs dans la faisabilité de leurs projets, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et au développement économique de façon durable, mais aussi au renforcement de résilience des agro-entreprises affectées par le COVID19. Elle vise la finalisation du processus de financement, le suivi et le coaching des agri-preneurs bénéficiaires.

A date, les 120 MP sélectionnés dans le cadre du plan de riposte contre covid19 dans les 33 Préfectures du pays en collaboration avec APIP est en cours de finalisation à travers la signature des conventions qui a abouti au paiement des premières tranches.

A date, la situation

Recrutement d'un consultant pour le contrôle de qualité des données des enquêtes module de base du RNAE

Cette activité vise à (i) appuyer le traitement informatique du RNAE ; (ii) passer en revue les documents techniques et tableaux produits pour les modules centraux, moderne, et communautaire ; (iii) s'assurer de la finalisation du plan de tabulation, d'analyse et de diffusion des résultats ; et (iv) veiller aux calculs de précision des principales variables et évaluer la qualité générale des données du RNAE. Elle est inscrite dans le PPM qui a reçu l'ANO.

4. Composante 4 : Coordination et mise en œuvre du projet

4.1. Stratégie globale de la composante en 2022 :

9. Cette composante vise à faire en sorte que le projet soit géré et mise en œuvre de manière efficace, et que les résultats soient régulièrement suivis par l'Unité de coordination et les agences d'exécution. Les principales activités consisteront à : la planification stratégique, la coordination et la gestion, le suivi, l'évaluation, la communication, et la gestion des politiques de sauvegarde environnementale, sociale, genre et jeune.
10. Dans le cadre de cette composante, le projet financera: (i) les dépenses engagées dans la mise en œuvre du projet à travers l'UCP, des agences d'exécution participantes et de divers prestataires de services; (ii) l'assistance technique fournie par le biais de consultants, d'audits et de formations pour renforcer les capacités de mise en œuvre de l'UCP ; (iii) la communication, la production et le partage des connaissances, et les activités de sensibilisation; (iv) le suivi et l'évaluation des résultats et des impacts du projet; (v) l'engagement citoyen ; (vi) la surveillance des politiques de sauvegarde sociale et environnementale; et (vii) le renforcement institutionnel pour assurer la pérennité des résultats du projet.
11. Pour 2022, cette composante devra permettre entre autres une meilleure coordination et une gestion efficiente du projet (y compris la communication, le suivi-évaluation, et la politique de gestion environnementale et sociale) ; la mise en place de dispositif de d'évaluation revue à mi-parcours du projet ; et le développement de synergie avec toutes les initiatives des bailleurs et celles du Gouvernement dans les filières cibles du projet. Le tout soutenu par une approche qui veille au respect des mesures barrières en adaptant la démarche de mise en œuvre des activités au contexte socio-sanitaire et sécuritaire en vue de la préservation de la santé et sécurité de tous les acteurs impliqués et les bénéficiaires.

4.2. Résultats attendus en fin 2022 :

12. Les principaux résultats attendus pour 2022 sont :
 - a. Les cadres du projet et partenaires sont renforcés ;
 - b. La stratégie de communication du projet est élaborée et mise en œuvre ;
 - c. La stratégie de promotion du genre et jeune du projet est élaborée et mise en œuvre ;
 - d. Le Plan de gestion environnementale et sociale du projet est mis en œuvre par et suivi ;
 - e. Le mécanisme de gestion des plaintes est mis en œuvre et suivi ;
 - f. Un système électronique de suivi-évaluation et la base de données des réalisations et bénéficiaires du projet est fonctionnel ;
 - g. Le taux de réalisation des activités techniques du PTBA 2022 atteint au moins 80% des prévisions en fin d'année ;
 - h. Le taux de décaissement pour l'année 2022 atteint au moins 70% du financement IDA ;
 - i. Les audits financiers et comptables sont réalisés ;

- j. 100% des marchés prévus pour l'exercice sont passés selon les procédures et sont exécutés normalement ;
- k. Un système d'archivage des dossiers de Passation et comptables est mis en place et opérationnel.

I. ACTIVITES REALISEES OU ENCOURS

Sous-composante 4.2 : Suivi évaluation

Activités réalisées et encours

Activité 1: Organisation des réunions du comité technique de l'UCP et partenaires

En dehors des réunions hebdomadaires qu'elle tient, la coordination du projet poursuit l'organisation des réunions techniques à l'intention de tout le personnel de l'UCP élargi aux points focaux des différentes agences d'exécution selon une fréquence mensuelle ou de façon exceptionnelle selon les besoins. Ces réunions permettent de faire circuler l'information, faire le point des activités du mois ou du trimestre écoulé, ressortir les difficultés rencontrées et faire la programmation des activités pour le mois ou le trimestre à venir.

Durant la période revue, deux réunions du Comité Technique élargie à tous les acteurs de mise en œuvre ont été tenues ainsi que 10 réunions hebdomadaires de l'UCP.

Activité 2: Préparation et organisation de la mission de revue conjointe GBM et GG du projet

La sixième mission conjointe d'appui GBM-GG a été organisée au MEFP et au GBM du 23 au 27 mai 2022 en présentiel suivie des visites terrain à Dalaba, Labé, Timbi Madina et Batipon ayant permis de faire des constats sur le niveau de mise en œuvre des ODP, des indicateurs intermédiaires, les mesures de sauvegarde sociale et environnementale et d'échanger avec les bénéficiaires.

Elle a permis de faire un plan d'action d'amélioration de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale et de faire des recommandations sur la mise en œuvre globale du projet et par composante (voir Aide-mémoire)

Activité 3: Enquêtes annuelles sur les rendements et les volumes commercialisables :

Des enquêtes réalisées par ANASA en 2021 ont permis de ressortir les indicateurs de performance du projet et le niveau de satisfaction du projet. Les constats suivants se dégagent de ce rapport :

Pour d'amples détails se référer au rapport en annexe.

Par ailleurs les TDR de recrutement d'un cabinet pour mener ces enquêtes en 2022 conformément aux recommandations de la dernière mission de supervision du GBM sont élaborés et transmis à la Coordination.

Activité 4 : Organisation de deux missions de supervision de la société civile dans le cadre de l'engagement citoyen dans la mise en œuvre du Projet

Cette activité vise à favoriser le suivi et évaluation citoyenne des projets afin de porter un avis extérieur et indépendant de la mise en œuvre, conformément aux nouvelles directives de la Banque. Elle consiste à faciliter la réalisation d'au moins deux missions de terrain auprès des bénéficiaires par les acteurs de la Société civile.

Durant la période revue, la première mission de supervision de la société civile pour 2022 est réalisée et le Rapport en cours de finalisation.

Activité 5 : Enrôlement systématique des bénéficiaires du projet via GEMS

Suite à une sollicitation de la CONASEG auprès de l'UCP d'être appuyée dans la constitution d'une base de données nationale des acteurs et établissements du secteur avicole via le GEMS pour faciliter les prises de décision et mieux répondre aux besoins de ses membres, plusieurs séances de travail ont été réalisées entre le Bureau de la CONASEG et la Coordination du projet qui ont permis de définir une démarche de réalisation de cette activité et de partager la planification avec le consultant GEMS du GBM. Le formulaire a été finalisé et revu par la CONASEG. Les préparatifs de la mission de formation des 45 formateurs et des superviseurs nationaux et régionaux sont finalisés.

Le RSE point focal GEMS a fait une présentation sur l'expérience du PDAIG sur le GEMS lors de la réunion virtuelle du groupe GEMS du GBM.

Activité 6 Participation aux ateliers, rencontres et visites d'échange en Guinée et à l'extérieur :

- Participation de l'UCP à la revue du portefeuille de la Banque mondiale en Guinée et la revue de l'année fiscale au GBM
- Participation de l'UCP à l'atelier d'élaboration du PTBA 2022 du PDACG ainsi que celui de l'élaboration du manuel de financement à couts partagés du PDACG
- Appui du RSE à la finalisation du PTBA2022 du PDACG
- Participation de la coordination aux réunions hebdomadaires du cabinet du MAGEL
- Participation de deux (2) cadres de l'UCP aux voyages d'échanges sur l'interprofession au Maroc et en Cote d'Ivoire
- Participation de l'UCP aux COPIL des projets (PMCR, PDRI etc. ...)

Communication et mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociale et environnementale

1. Communication et visibilité

Activité 1 : Evaluation et renouvellement de 10 contrats de prestation avec les radios rurales/communautaires de la zone du Projet pour la production et la diffusion d'émissions

Cette activité a consisté à la poursuite de la préparation et la mise en œuvre des conventions de collaboration avec 10 radios rurales/communautaires émettant dans la zone du projet. La collaboration avec les radios de proximité vise à offrir aux parties prenantes un moyen de diffusion d'informations sur leurs activités au quotidien, de partage de leurs expériences et de leurs préoccupations par rapport à la mise en œuvre du Projet et de leur activité respective.

Les activités portent sur la réalisation et la diffusion d'émissions sur des thèmes précis ; notamment dans les principaux domaines d'intervention du Projet identifiés au niveau des 4 composantes

La convention est mise en œuvre avec la contribution des représentants locaux des partenaires de terrain, des bénéficiaires directs.

A date les 10 contrats sont renouvelés et signés et les activités sont couvertes par ces différentes radios.

Activité 2 : Production d'outils et supports de visibilité et articles promotionnels y compris des gadgets

La poursuite de la production et l'impression de agendas et gadgets annuels permet de donner des informations séquentielles sur le Projet à un public hétéroclite. Ces supports visent un public plus spécifique, constitué pour l'essentiel des autorités et des partenaires. A date les outils et supports suivants sont produits et distribués

- 250 agendas,
- 500 Calendrier Muraux,
- 500 Calendriers chevalets,
- 250 blocs-notes

Dans le cadre de la visibilité des actions du projet sur le terrain, la fixation de 45 panneaux et de 90 visuels est effective au niveau des 10 préfectures d'intervention du projet avec l'implication des animateurs de la CNOPG.

Par ailleurs une newsletter a été diffusée sur le site du projet et partagée sur les réseaux sociaux à l'issue d'une mission de suivi sur les marres et étangs piscicoles de Siguiri intitulée : En plein essor, la pisciculture a transformé le quotidien des paysans par le PDAIG.

2. Mise en œuvre des mesures de sauvegarde sociales et environnementales

Durant la période sous revue, la mise en œuvre des activités ont permis d'atteindre les résultats suivants :

Activité 1 Suivi et contrôle environnemental et social des chantiers d'aménagement hydroagricole de Batipon, Boke et de Timbi, Pita

Cette mission de suivi-contrôle réalisée par le SSE avec la SSGJ avait pour objectifs généraux de faire un état des lieux des bases vies et sites des chantiers d'aménagement hydro agricoles afin d'identifier les non-conformités et développer, avec les entreprises et la mission de contrôle, des mesures immédiates pour les rectifier.

Il s'agit entre autres de faire :

- L'état des lieux des bases vies et chantiers ;
- L'état de mise en œuvre des PGES chantiers ;
- Faire la situation du personnel prévu pour la mise en œuvre des PGES-C et leur opérationnalité ;
- Identifier les non-conformités et développer les mesures immédiates à prendre pour les rectifier.

Pour d'amples détails ; voir Etat des lieux des bases vies en annexe 4 du volet environnemental

Activité 2 Mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)

Les actions d'information et de sensibilisation ont été poursuivies dans les zones couvertes par les travaux d'aménagement hydroagricoles. Durant la période sous revue, une plainte a été enregistrée dans le cadre de l'aménagement de la plaine de Batipon dans la préfecture de Boké. Cette plainte était relative à la dégradation de la piste, allant du village de Wamounou (site d'une carrière d'emprunt) au périmètre de Batipon, causée par l'Entreprise Mouna Sarl. La plainte a été immédiatement et directement remontée par téléphone à l'UCP par le point focal et les membres du Comité de Gestion du Périmètre du bloc de Wamounou. Dès réception de cette plainte verbale et après quelques enquêtes téléphoniques, une mission de l'UCP s'est rendue sur le terrain pour les constats après une lettre de mise en demeure adressée à l'Entreprise par le Bureau de contrôle.

Suite au constat fait par l'UCP, une correspondance a été adressée à l'Entreprise par le projet pour une remise en état sans délai de la piste (*confère annexe 1*).



Etat de dégradation



Remise en état

Activité 3 Mission de contrôle environnementale et sociale de mise en œuvre des PGES-C des aménagements hydroagricoles (volet social)

La mise en œuvre réussie des exigences de sauvegarde environnementale et sociale contenues dans les PGES-C des entreprises contractantes, nécessite un suivi et une évaluation régulière. C'est dans ce cadre que l'équipe de sauvegarde environnementale et sociale du PDAIG (cadres et stagiaires), renforcée par un représentant de l'Agence Guinéenne d'Evaluation Environnementale (AGEE) a effectué une mission de contrôle environnemental et social des chantiers d'aménagement hydroagricoles de Batipon (Boké) et de Timbi (Pita) du 20 au 28 juin 2022. Les contrats relatifs aux sites de Bankoumana-Magana et Banifra étant en souffrance et celui de Kada étant résilié.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la sixième mission d'appui de mai 2022, l'équipe de sauvegarde de l'UCP a travaillé avec les équipes en charge des questions environnementales et sociales des entreprises MPD et MOUNA Sarl, adjudicatrices des contrats de travaux d'aménagement hydroagricoles, respectivement des sites de Timbi (Pita) et de Batipon (Boké) et le bureau de contrôle GMP. Ces séances de travail et visites des sites chantiers avaient pour objectifs de faire un état des lieux de la mise en œuvre des PGES-C afin d'identifier les non-conformités et développer des mesures immédiates pour les rectifier.

Ces actions ont abouti globalement aux résultats suivants :

1. La description détaillée des bases vies et des sites des chantiers avec des photos à l'appui ;
2. L'identification des non conformités et proposition de mesures immédiates à mettre en place pour rectifier ces non- conformités ;
3. La situation détaillée du personnel HSE qualité au sin des entreprises.

Ces résultats sont présentés par site dans le tableau 3 en annexe

Activité 4 La mise en œuvre du plan d'action genre et jeune :

Cette activité se poursuit à travers la mise en œuvre de plusieurs actions suivantes qui sont décrites dans le Rapport de la SSGJ. Parmi elles, l'une des plus intéressante a été la suivante :

Acquisition d'équipements post-récolte

Dans le cadre des activités post-récolte, le contrat d'acquisition de 50 lots d'éstuveuses améliorées de riz a été signé entre le projet et l'entreprise AFAMAPOR. Les équipements seront livrés en début septembre.

Le processus de recrutement des fournisseurs est en cours pour l'acquisition d'autres équipements post-récolte (décortiqueuses à riz, moulin et égreneuses de maïs, fumoirs de poisson).

Autres activités

Suivi des producteurs bénéficiaires des intrants COVID dans les préfectures de Pita et de Labé

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19, le projet a mis à la disposition de la FPPD en fin 2011, d'importantes quantités d'intrants agricoles composées de semences maraichères et de pomme de terre, de produits phytosanitaires ainsi que des petits outillages agricoles dans les préfectures de Pita, Labé et Dalaba.

Les producteurs bénéficiaires ont été aussi encadrés par les animateurs qui ont relevé les constats suivants :

Pour les kits de pomme de terre :

- La destruction de certains champs par l'apparition du Mildiou due aux excès de pluies : pour les producteurs ayant semé en saison des pluies et dans des zones basses. Les fiches techniques qui accompagnent ces variétés (synergie et Spunta) mises à disposition n'ont pas fait objet de larges diffusions auprès des producteurs qui ignorent pourtant les spécificités de ces variétés qu'ils ne connaissent pas. On note 60% de pertes de toute la production dans la CR de Hafia (Labé) ainsi qu'à Dalaba ;
- Des résultats encourageants par endroit pour les producteurs ayant semé après la saison des pluies (en contre saison) au mois d'octobre ou sur les zones hautes au mois de juin. Dans les CR de Hafia 20% des bénéficiaires des kits ont fait de bons résultats avec des bénéfices importants car leurs récoltes ont coïncidé à la pénurie de pomme de terre sur le marché. Le kg se négociait entre 6 000 GNF et 8 000 GNF. Dans la même CR, 20% ont pu récupérer les coûts liés aux dépenses effectuées ainsi qu'à Popodara où les producteurs n'ont pas été très affectés.

Pour les kits maraichers :

Des résultats très plausibles ont été enregistrés dans le maraichage. Plus de 90% des producteurs bénéficiaires ont fait des gains importants. Cela est dû selon les bénéficiaires à la bonne qualité des semences et autres produits mis à disposition et au respect du calendrier agricole.

Contraintes

La non mobilisation des experts chargés des questions sociales, liées aux sous-projets d'aménagement hydro-agricole, et par les entreprises et par le bureau de contrôle rend difficile la contenance des problèmes sociaux de façon professionnelle ainsi que la documentation des impacts sociaux.

La suspension du portefeuille de la Banque mondiale en Guinée a causé un grand retard dans la réalisation des activités planifiées et le suivi de proximité des bénéficiaires. Les activités ont effectivement redémarré au mois d'Avril

La récupération des véhicules par le MAGEL n'est pas sans conséquences en termes de mobilité.

Conclusion

Les résultats sus-présentés ont été atteints durant une période de 3 mois sur 6 à cause de la suspension du portefeuille. Les activités ont effectivement redémarré au mois d'Avril.

On note une avancée significative de l'appropriation de la démarche du projet qui se concrétise par des résultats plausibles en termes de structuration et de participation à l'ingénierie sociale et autres activités du projet.

La participation des femmes et des jeunes et leur autonomisation sont entrain d'être renforcées dans toutes les chaînes de valeurs ciblées et dans les sphères de prise des décisions, notamment au sein des OPA où ils occupent par endroit les premières responsabilités, grâce à l'appui du Projet (sensibilisation, adoption et mise en œuvre de textes institutionnels, formation au leadership, plan d'action genre, audit genre et plan d'accompagnement, orientation et suivi des conseillers de zone, accès à l'information, à la formation et aux nouvelles technologies, etc.).

Quelques témoignages

Un jeune producteur de Mangol témoigne : « Un aménagement de 50ha est un énorme soulagement pour nous jeunes résidents dans cette localité. Nous sommes satisfaits et nous sommes convaincus que cette réalisation permettra à des milliers de familles de trouver leurs pains. La mise à disposition de cet ouvrage réduira considérablement l'immigration clandestine des jeunes car, ici, ils vont trouver où travailler, nourrir leurs familles et réaliser leurs rêves... »

La Secrétaire de l'union de Lafou : « ...moi j'habite à 3 km d'ici il arrivait que je reste ici jusqu'à minuit sans que je ne puisse irriguer toutes mes parcelles et vous savez la pomme de terre à besoins de l'eau pour sa croissance

La réhabilitation de ce périmètre a permis de diminuer la perte en eau dans les canaux en plus nous avons eu un gain de temps à l'irrigation.

Nous avons d'autres difficultés liées au cout élevé du prix de l'engrais. J'ai acheté trois 3 sacs à un million cinq cent mille francs guinéens (1 500 000 gnf). Avec ce cout élevé de l'engrais, il est très difficile d'occuper une grande surface. A cette période de l'année, l'intersaison, nous avons une opportunité d'étendre la surface.

Nous avons une autre alternative pour remplacer l'engrais, le composte mais ça s'applique dans les petites surfaces mais... »

1.2. Exécution Financière :

Le tableau2 en annexe indique les montants décaissés par catégories de dépenses au 31 mars 2022, ainsi que les taux d'exécution s'y rapportant. Le taux de décaissement du Crédit est passé de 64 % au 31/03/2022 à % au 30 juin 2022 alors que le taux de réalisation financière du PTBA 2022 par rapport à la prévision en fin juin est de 20,86 % (Voir les détails au tableau 2 de l'analyse monocritère en annexe).

Annexes :

CADRE DE RESULTATS PDAIG au 30 SEPTEMBRE 2021

PDO Indicators by Objectives / Outcomes	DLI	CRI	Unité de mesure	Baseline	Intermediate Targets	Cumulative Target Values**	
					2021	Achiev	Exéc
Objectif du projet : Accroître la productivité agricole et l'accès aux marchés pour les producteurs et les PME dans certaines chaînes de valeur							
Pourcentage d'augmentation du rendement des produits ciblés obtenus par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz, maïs, pomme de terre, œuf et poisson)			Percentage	0.00	10.00	11	110%
Pourcentage d'augmentation du rendement des produits ciblés obtenus par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz, maïs, pomme de terre, œuf et poisson) - Riz			Percentage	0.00	20.00	5,40	27 %
Pourcentage d'augmentation du rendement des produits ciblés obtenus par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz, maïs, pomme de terre, œuf et poisson) – Pomme de terre			Percentage	0.00	10.00	8	80%
Pourcentage d'augmentation du rendement des produits ciblés obtenus par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz, maïs, pomme de terre, œuf et poisson) - Maïs			Percentage	0.00	10.00	2,30	23%
Pourcentage d'augmentation du rendement des produits ciblés obtenus par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz,			Percentage	0.00	10.00	15	150%

maïs, pomme de terre, œuf et poisson) - Aviculture							
Pourcentage d'augmentation du rendement des produits ciblés obtenus par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz, maïs, pomme de terre, œuf et poisson) - Pisciculture			Percentage	0.00	10.00	-	15 150 %
Pourcentage d'augmentation du volume des ventes de produits ciblés réalisés par les bénéficiaires directs du projet (ventilés par produit : riz, maïs, pomme de terre, œuf, poisson)			Percentage	0.00	30.00	-	15 50%
Producteurs touchés par les biens et services du projet		Yes	Number	0.00	80,000.00	70 068	88 %
Producteurs touchés par les biens et services du projet – Femmes			Number	0.00	30 000	23 260	78 %
Producteurs touchés par les biens et services du projet – Jeunes			Number	0.00	20 000	16 917	85 %
Component 1 : Increasing agricultural productivity							
Superficie réhabilité ou doté d'un nouveau système d'irrigation ou de drainage pour la maîtrise de l'eau		Yes	Hectare (Ha)	0.00	1,500.00	-	0 0%
Nombre d'associations d'usagers de l'eau opérationnelles créées et/ou renforcées			Number	0.00	25.00	-	0 0%
Superficie couverte par les technologies améliorées diffusées par le projet			Hectare (Ha)	0.00	30,000.00	10 999	37 %
Nombre d'utilisateurs de technologies améliorées diffusées par le projet (ventilées par sexe)			Number	0.00	50,000.00	31 449	63 %

Nombre d'utilisateurs de technologies améliorées diffusées par le projet – femmes			Number	0.00	20,000.00	28 719	144 %
Nombre de techniciens agricoles formés (ventilés par sexe)			Number	0.00	800.00	6 167	771 %
Component 2 : Increasing market access							
Nombre de micro-projets financés par la subvention à coût-partagé			Number	0.00	500.00	64	13%
Nombre de sous-projets financés par la subvention à coût-partagé pour les petites et moyennes entreprises (PME)			Number	0.00	50.00	48	96%
Nombre de producteurs, d'agro entrepreneurs et de PME formés (désagrégé par sexe et jeunesse)			Number	0.00	1000.00	270	27%
Nombre de producteurs, d'agro entrepreneurs et de PME formés (désagrégé par sexe et jeunesse) - Jeunes			Number	0.00	400.00	270	68%
Nombre de producteurs, d'agro entrepreneurs et de PME formés (désagrégé par sexe et jeunesse) - Femmes			Number	0.00	400.00	120	30%
Nombre de producteurs, d'agro entrepreneurs et de PME formés (désagrégé par sexe et jeunesse) - PMEs			Number	0.00	100.00	48	48%
Component 3 : Strengthening institutional capacity							
Recensement de l'agriculture et de l'élevage achevé			Yes/No	N	N	N	N
Component 4 : Project coordination and implementation							

Taux de satisfaction des bénéficiaires pour les services et biens fournis par projet (par sexe et jeunesse)			Pourcentage	0	70		0%
---	--	--	-------------	---	----	--	----

Tableau 2 Analyse monocritère

Tableau2 : Analyse monocritère au 30 juin 2022

Tous Financements Géo : Inactif		Tous Activ Tous POSTE Comptable : Inactif			Période du 01/01/2022 Au 30/06/2022 Monnaie : GNF Type Budget : D				
c Engagem		Pour la période se terminant le 30/06/2022					Pour tout l'exercice		
	(1)	(2)	(3)=(1) + (2)	(4)	(5)=(4) - (3)	(3)/(4)	(7)	(8)=(7) - (3)	(3) / (7)
Code	Réalisations	Engagement	Total du Compte	Budget	Disponible	Exec (%)	Budget	Disponible	Exec (%)
D3106	29 000 000		29 000 000	87 000 000	58 000 000	33,33	87 000 000	58 000 000	33,33
D3108				17 400 000	17 400 000		65 250 000	65 250 000	
	21 358 324 132	0	21 358 324 132	60 040 900 000	38 682 575 868	35,57	102 399 000 000	81 040 675 868	20,86

Tableau3 : synthèse du contrôle et suivi des mesures de sauvegarde sociale et environnementale

SITES DE TIMBI : DESCRIPTION DETAILLEE DES BASES VIES ET DES SITES CHANTIERS

Composante	Mesures environnementales et sociale	Description détaillée	Appréciation de la mesure			Non-conformités	Mesures immédiates de correction des non-conformités
			C	N/C	N/A		

Base vie (clôturée)		Bâtiment principal de 4 pièces, 4 toilettes, 1 salon, une salle à manger, 1 cuisine, 2 magasins, 1 garage et trois terrasses à usage de bureau et de logement			Manque de distinction entre bureau et logement	Aménagement des bureaux décents séparés des logements
		Bâtiment annexe de 2 chambres, 1 salon et 1 terrasse à usage de logements				
	Hygiène	01 toilette externe à 2 cabines			Vétuste, pas de mention par genre (H/F)	Rénovation des toilettes avec mention Homme/femme
		Présence de 3 poubelles dont 1 métallique et 2 petits seaux			2 seaux non adaptés Absence de catégorisation des déchets	Mise en place des poubelles adaptées
		02 femmes de ménage			Dont 1 veuve	
		Fosse d'enfouissement des ordures			Fosse ouverte, non sécurisée	Aménagement et sécurisation de la fosse
	Approvisionnement en eau (forage pour					

		les travaux domestiques et sachets d'eau pour la consommation)				
	Santé	Prise en charge des malades			Contrat disponible avec une structure de santé de proximité	
		01 trousse médicale pour les soins d'urgence				
	Sécurité	Eclairage avec un groupe électrogène servant de relais au courant de la ville Emploi de 2 gardiens Panneau de signalisation				
		Détecteur de fumée			Absence d'extincteur	Installation d'un extincteur
	Emploi et conditions de travail	Emplois locaux créés Contrats de travail du personnel permanent, disponibles			Contrats disponibles	
Bases chantiers	Hygiène	Approvisionnement du chantier en sachets d'eau			Prolifération de déchets plastics Absence de plan de gestion des déchets	

					Absence de structure de recyclage de matières plastiques dans la zone	
		Gestion des déchets : Collecte de sacs de ciments vides réutilisés comme emballage dans le petit commerce				
		Morceaux de tuyaux stockés				
		Sachets d'eau enfouis dans la fosse à la base vie				
		Hygiène : défécation à l'air libre			Absence de latrines	
	Santé	Prise en charge des cas de blessures et de maladies à travers le contrat avec le CS de Timbi Madina			Contrat disponible (annexe)	
	Sécurité	Existence de Panneaux de signalisation Port d'EPI				

		Délimitation de la zone des travaux avec des palissades rouges				
		Travaux mécaniques (Entretien des engins)			Les opérations d'entretien mécanique (graissage, nettoyage et vidange) des engins et véhicules se font dans un garage	
Emploi et conditions de travail		Emplois locaux créés Registre d'emploi disponible Congé du personnel permanent			Ne fournit pas tous les détails des emplois créés Pas de congé annuel car un contrat de 8 mois. Néanmoins les travailleurs permanent bénéficient d'1 jour de repos par semaine (vendredi)	Mettre à jour le registre
Formation, Information et sensibilisation		Organisation de séances d'information et de sensibilisation (IST-SIDA, VBG, code de bonne conduite) avec des résultats rapportés dans les rapports			Ces actions de sensibilisation ne sont pas présentées dans le journal de chantier Les sensibilisations sur le palu sont réalisées par l'ONG Child Fund	Mentionner toutes les actions quotidiennes dans le journal de chantier

		Pas de sensibilisation sur le paludisme				
	Gestion des plaintes	Aucune plainte n'a été enregistré dans le cadre de ce contrat				
	Reboisement et stabilisation des berges	4 ha reboisés à Laafou, Koubi, Nombé, Djoungol, Mangol				
PERSONNEL HSE						
		Recrutement effectif du personnel dédié à la mise en œuvre du PGES-C (Envi, Resp. HSE et Chargé des relations communautaires)			Au niveau des 6 sites, le conducteur des travaux est désigné comme point focal HSE	Exiger à ce que le personnel réside dans la zone du projet

Liste du personnel HSE :

- 1- Mamadou Sanoussy BARRY, Environnementaliste
- 2- Mamadou Aliou BARRY, HSE
- 3- Mamadou Aliou DIALLO, chargé des relations avec les communautés.

SITE DE BATIPON : DESCRIPTION DETAILLEE DES BASES VIES ET DES SITES CHANTIERS

Composante	Mesures environnementales et sociale	Description détaillée	Appréciation de la mesure			Non-conformités	Mesures immédiates de correction des non-conformités
			C	N/C	N/A		
Base vie	Hygiène	Bâtiment principal de 3 pièces, 1 salon, 1 terrasse à usage d'habitation et de bureau Absence de cantine Non clôturée				Au centre du village, entouré par des habitations	Construire une base vie sur un site approprié conformément au PGES-C
		01 toilette externe à 2 cabines non couverte				Vétuste, pas de mention par genre (H/F)	Construire au niveau de la base vie à des toilettes décentes avec distinction par genre (Homme/femme)
		Recrutement de 02 femmes de ménage				Mises à disposition par la communauté Contrats disponibles	Recrutement de 02 femmes de ménage
		Un fût en plastique non couvert servant de poubelle Pas de sites aménagés pour l'enfouissement des ordures				Absence de catégorisation des déchets	Mettre en place des poubelles adaptées et faire le tri des ordures. Aménager un site pour le dépôt/destruction des ordures

		Approvisionnement en eau (puit pour les travaux domestiques et sachets d'eau pour la consommation)				
	Santé	Prise en charge des cas de blessures et de maladies Contrat disponible avec une structure de santé de proximité				
		Absence de trousse médicale pour les soins d'urgence				Se munir de trousse médicales au niveau de la base vie et du chantier
	Sécurité	Base vie non éclairée Pas de gardiens Pas de panneau de signalisation				Prévoir un groupe électrogène, recruter un gardien Implanter un panneau de signalisation Clôturer la base vie
		Détecteur de fumée			Absence d'extincteur	Installation d'un extincteur
	Emploi et conditions de travail	Emplois locaux créés (femmes de ménages) Contrats de travail du personnel permanent, disponibles				
Bases chantiers	Hygiène	Approvisionnement du chantier en sachets d'eau			Prolifération de déchets plastics	

					Absence de plan de gestion des déchets Absence de structure de recyclage de matières plastiques dans la zone	
		Gestion des déchets : collecte des sacs de ciments vides réutilisés comme emballage dans le petit commerce Ramassage des morceaux de fer et pointes acheminés dans des dépôts de ferrailles Sachets d'eau vides collectés, transportés en ville et mis dans les poubelles			Absence de plan de déchets Absence de structure de recyclage de matières plastique dans la zone	Elaborer un plan de gestion des déchets
		Défécation à l'air libre			Absence de latrines	
	Santé	Prise en charge des cas de blessures et de maladies à travers le contrat avec le CS de Bokaria				
	Sécurité	Existence de Panneaux de signalisation				

		<p>Port d'EPI</p> <p>Délimitation de la zone des travaux avec des palissades rouges</p>				
		<p>Limitation des vitesses : les engins roulent à 30 km/h au village et 40km/h au chantier</p> <p>Présence de fragments</p>				Renforcer la présence des fragments
		<p>Les opérations d'entretien et de mécanique (graissage, nettoyage et vidange) des engins et véhicules se font dans un atelier mécanique à 30 km du site d'aménagement.</p>				
	Emploi et conditions de travail	<p>Emplois locaux créés</p> <p>Registre d'emploi disponible</p> <p>Congé du personnel permanent</p>			Ne fournit pas tous les détails des emplois créés	Mettre à jour le registre
	Formation, Information et sensibilisation	<p>Organisation de séances d'information et de sensibilisation (IST-SIDA, VBG, code de</p>			Ces actions de sensibilisation ne sont pas présentées	Mentionner toutes les actions quotidiennes dans le journal de chantier

		bonne conduite) avec des résultats rapportés dans les rapports				dans le journal de chantier	
	Gestion des plaintes	Une vingtaine de plaintes enregistrées dans le cadre de ce contrat. Implication des points focaux, des CGR et les instances traditionnelles de gestion des conflits					
	Reboisement et stabilisation des berges	5 zones d'emprunts sont encore en cours d'exploitation				Reboisement prévu dans le contrat	
PERSONNEL HSE							
		Recrutement effectif du personnel dédié à la mise en œuvre du PGES-C (Envi, Resp. HSE et Chargé des relations communautaires)					

Liste du personnel HSE :

- 1- BANGOURA, HSE
- 2- Mamadou Aliou DIALLO, chargé des relations avec les communautés.

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PGESC DE LA PLAINE DE BANKOUMANA-MANGHANA

Composantes	Mesures environnementales et sociales	Description détaillée	Appréciation de la mesure			Observation	Mesures immédiates de correction des non-conformités
			Conforme	Non-conforme	Non Applicable		
Base vie		<p>Bankoumana : 3 Bâtiments de 9 chambres (3 par bâtiment) 4 toilettes internes 1 salon par bâtiment 1 terrasse par bâtiment 2 toilettes externes à 1 cabine chacune Pas de clôture</p> <p>Magana : 2 bâtiments de 3 chambres par bâtiment 2 toilettes internes 1 salon par bâtiment 1 terrasse par bâtiment 2 toilettes externes à 2 cabines chacune Pas de clôture Absence de cantine Non clôturée</p>				Bases vies situées dans les villages Absence de clôture de sécurité Toilettes externes non couvertes	Construire une base vie conformément au PGES-C
	Hygiène	Pas de poubelle au niveau des 2 bases vies Pas de sites d'enfouissements				Les déchets sont jetés dans la nature	Mettre en place des poubelles adaptées et catégoriser les déchets Aménager des sites

						d'enfouissements techniques	
		Evidence de déversements des huiles usagers				Engins vétustes immobilisés au village au niveau des 2 districts	Renouveler les équipements Faire des entretiens réguliers des engins Stocker les huiles dans des bassins étanches
	Sécurité	Présence d'1 gardien Pas de clôture Pas d'éclairage, Pas de balise des matériels immobilisés Pas de panneau de signalisation Pas d'extincteur					Corriger les non-conformités conformément au PGES-C
	Santé	Pas de trousse médicale Pas de convention de collaboration avec le centre de santé de Bankoumana ni de Manghana					Etablir un contrat formalisé avec les centres de santé de proximité
	Emploi	Absence du personnel dédié à l'HSSE et relations communautaires					Mobiliser et équiper le personnel HSSE & RC et établir des contrats

		7 emplois locaux dont 2 femmes de ménage et 5 gardiens				Femmes de ménages ont été mises à disposition par la communauté Mais pas de contrat de travail formalisé.	Etablir des contrats avec les employés
	MGP	Plaintes verbales relatives au non paiement des frais de loyer sur une période de 18 mois pour 4 bâtiments				12 600 000 GNF pour le bâtiment de Magana (700 000 GNF /mois) 16 200 000 GNF (900 000 GNF /mois) pour Bankoumana	Payer les frais de location dans les meilleurs délais
Chantiers		Bases chantiers : Hangars construits en contreplaqués couverts de tôles avec 2 bureaux, une salle de réunion, un magasin Clôture en barbelés sans portail par site			Toilettes sans mention par genre		Construire les bases vies conformément au PGES-C
	Hygiène	1 toilette externe à 2 cabines Pas de poubelles					Mettre en application le

		<p>Envahissement du site par les herbes</p> <p>Manque d'entretien des locaux</p> <p>Approvisionnement du chantier en sachets d'eau</p>					plan de gestion des déchets
	Sécurité	<p>Présence d'1 gardien</p> <p>Clôture en barbelés sans portail</p> <p>Pas d'éclairage,</p> <p>Pas de panneau de signalisation</p> <p>Pas d'extincteur</p>					Corriger les non-conformités conformément au PGES-C
	Santé	<p>Pas de trousse médicale</p> <p>Pas de convention de collaboration avec le centre de santé de Bankoumana ni de Manghana</p>					Etablir un contrat formalisé avec les centres de santé de proximité
	Gestion des carrières	<p>2 carrières en exploitation ne respectant pas les prescriptions zootechniques.</p>					<p>Respecter les prescriptions zootechniques et</p> <p>Réhabiliter les carrières après les travaux conformément au PGES-C</p>
	Protection des cours d'eau et des galeries	<p>Cours d'eau Siguifirini</p> <p>Dégradation de la galerie</p>					Réhabiliter la galerie

		Blocage du passage de l'eau par un remblai Evidences d'érosion par travaux effectués Restriction d'accès à des zones de cultures					Construire les ouvrages hydrauliques appropriés
--	--	--	--	--	--	--	---

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PGES-C DE BANIFRA

Composantes	Mesures environnementales et sociales	Description détaillée	Appréciation de la mesure			Observation	Mesures immédiates de correction des non-conformités
			Conforme	Non-conforme	Non Applicable		
Base vie		2 Bâtiments de 3 chambres chacun 1 salon par bâtiment 1 magasin par bâtiment 1 terrasse par bâtiment 2 toilettes externes à 2 cabines chacune Pas de clôture Absence de cantine				Bases vies situées dans les villages Absence de clôture de sécurité Toilettes externes non couvertes	Construire une base vie conformément au PGES-C

		Non clôturée					
	Hygiène	Pas de poubelle au niveau des 2 bâtiments Pas de sites d'enfouissements				Les déchets sont jetés dans la nature	Mettre en place des poubelles adaptées et catégoriser les déchets Aménager des sites d'enfouissements techniques
	Sécurité	Pas de clôture Pas d'éclairage, Pas de panneau de signalisation Pas d'extincteur					Corriger les non-conformités conformément au PGES-C
	Santé	Pas de convention de collaboration avec le centre de santé de Nounkounkan					Etablir un contrat formalisé avec le centre de santé de proximité
	Emploi	Absence du personnel dédié à l'HSSE et relations communautaires					Mobiliser et équiper le personnel HSSE & RC et établir des contrats
		1 femme de ménage et 2 gardiens (Jour et nuit)				Femmes de ménages ont été mises à disposition par la communauté	Etablir des contrats avec les employés

						Mais pas de contrat de travail formalisé	
Chantiers		Base chantier : Hangar construit en contreplaqués couverts de tôles avec 2 bureaux, une salle de réunion, un magasin Clôture en barbelés sans portail par site			Toilettes sans mention par genre		Construire les bases vies conformément au PGES-C
	Hygiène	1 toilette externe à 2 cabines Pas de poubelles Envahissement du site par les herbes Manque d'entretien des locaux Approvisionnement du chantier en sachets d'eau					Mettre en application le plan de gestion des déchets
		Evidence de déversements des huiles usagers				Engins vétustes immobilisés au village au niveau des 2 districts	Renouveler les équipements Faire des entretiens réguliers des engins

							Stocker les huiles dans des bassins étanches
	Sécurité	Présence de 2 gardiens Clôture grillagée sans portail Pas d'éclairage, Pas de panneau de signalisation Pas d'extincteur					Corriger les non-conformités conformément au PGES-C
	Santé	Trousse médicale Pas de convention de collaboration avec le centre de santé de Bankoumana ni de Manghana					Etablir un contrat formalisé avec les centres de santé de proximité
	Gestion des carrières	1 carrière en exploitation					Réhabiliter la carrière après les travaux conformément au PGES-C
	MGP	2 champs de manioc impactés lors des travaux de construction de la digue route				Evaluation des 2 champs conduite par le service de vulgarisation agricole (ANPROCA) à la demande de l'UCP.	Compenser les PAP sur la base des résultats de l'évaluation. Le montant total des pertes est estimé à 1 820 000 soit environ 180 USD
		Immersion de la digue route par endroit du au manque d'horizontalité				Risques de pertes de rendements	Rehausser la digue

		Plaintes verbales relatives au non paiement des frais de loyer d'1 magasin sur une période de 6 mois pour un montant total de 1 800 000 GNF (300 000 GNF /mois) et 1 bâtiment de 3 chambres sur une période de 3 mois pour un montant total de 900 000 GNF					Payer les frais de location dans les meilleurs délais
		Retard de paiement du gardien de nuit sur une période de 2 mois pour un montant total de 1 400 000 GNF (soit 700 000/mois)					Payer les salaires pour la période écoulée

Annexe 4

Synthèse de l'Etat des lieux des bases vies par le SSE

2.1.1 Etat des lieux de la Base vie de l'entreprise MPD & Frères, Timbi Madina – Pita

La base vie est une concession prise en location par l'entreprise et couvre une superficie de 2 000 m² entièrement clôturée. La base vie comprend un bâtiment principal de 4 pièces, 4 toilettes, 1 salon, une salle à manger, 1 cuisine, 2 magasins à usage de bureau et de logement, et un bâtiment annexe de 2 chambres, 1 salon de logements.

✓ **Sécurité et santé** : Le site de la base vie est clôturé, l'accès est interdit au public, éclairé et surveillé 24H/24H par deux gardiens. Le port des équipements de protection individuelle est effectif sur le lieu et un stock est disponible dans le magasin. Cependant, des détecteurs de fumée et des extincteurs ne sont pas installés dans les différents bâtiments. Au point de vue santé, l'entreprise a une convention avec le Centre de Santé de Timbi Madina pour les soins médicaux des employés et au niveau de chaque base chantier, il y'a une trousse médicale.

✓ **Hygiène** : La base vie est dotée de toilettes installées et entretenues par des techniciennes de surface employées par l'entreprise. Mais, il faut noter des toilettes et vestiaires ne sont pas construites sur le site des travaux. Les ouvriers et les travailleurs de l'entreprise utilisent les toilettes du village. La distribution de l'eau potable dans la base vie se fait avec un forage équipé d'un château. Des packs sont également distribués dans les bureaux et sur les chantiers.

✓ **Gestion des déchets** : Les déchets ménagers de la base vie sont enlevés par deux femmes de ménage. Cependant, les bacs à ordures disposés sur le site de la base vie ne répondent pas aux normes et ne permettent pas de faire le tri des ordures et la fosse à ordures aménagée n'est pas fermée. Les opérations d'entretien mécanique (graissage, nettoyage et vidange) des engins et véhicules se font dans un garage mécanique.

✓ **Communication et Sensibilisation** : Plusieurs séances sur les maladies COVID 19, VIH/SIDA ont été organisées.

✓ **Gestion des plaintes** : A date, aucune plainte n'a été enregistrée au niveau des chantiers et de la base vie.

Tableau 1 : Non-conformités constatées et dispositions prises à Timbi Madina

No Ordre	Composante	Constat de l'écart	Mesures de correction Recommandées à l'entreprise des travaux
1	Base vie	Manque de distinction entre bureau et logement des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement des bureaux décents séparés des logements
		Des toilettes vétustes, pas de mention par genre (H/F)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rénovation des toilettes avec mention Homme/femme
		Poubelles non adaptées et absence de catégorisation des déchets (de tri des déchets)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des poubelles adaptées ▪ Procéder au tri des déchets ▪ Elaboration d'un registre de gestion des déchets et des bordereaux de suivi des déchets dangereux
		Fosse à ordures non fermée et non clôture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement et sécurisation de la fosse

2	Sécurité, Santé et Hygiène	Absence d'extincteurs	▪ Installation de détecteurs de fumée et d'extincteurs
		Contrat avec une structure de santé de Kollaboui expiré	▪ Mise à disposition du contrat à l'UCP
		Absence de contrats de travail avec les employés	▪ Mise à disposition des contrats de travail du personnel permanent
		L'entreprise n'effectue d'examens médicaux d'embauche à ses travailleurs	▪ Faire les examens médicaux des travailleurs embauchés
3	Base chantiers	Absence des toilettes dans les sites des travaux	▪ Aménagement des toilettes dans les sites des travaux
		Absence de point d'eau potable sur les chantiers	▪ Mettre des fontaines à la disposition des travailleurs sur tous les sites des travaux
4	Personnel de mise en œuvre du PGESC	Absence du chargé des relations avec les communautés	▪ Recruter un responsable des relations avec la communauté
		Absence du journal de chantier	▪ Tenir à jour le journal du chantier
		Le registre ne fournit pas tous les détails des emplois créés	▪ Mettre à jour le registre

Constats et Recommandations

Les résultats répertoriés dans le tableau ci-dessus sont jugés faible (plusieurs non conformités ont été constatées). L'entreprise doit fournir beaucoup d'effort en procédant à une application correcte de mesures d'atténuation. Les règles d'Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE) doivent être rappelées quotidiennement et respectées par tous les travailleurs dans le but de préserver leur vie et l'environnement dans lequel ils vivent.

La visite de terrain et les témoignages recueillis nous ont permis de faire les recommandations ci-dessous :

- Améliorer la gestion des déchets solides et liquides notamment des emballages des pesticides dont le mode actuel (prolifération des dépôts « sauvages ») ne répond pas aux pratiques admises en matière de protection de l'environnement ;
- Mettre en place un système de collecte, de tri et de gestion des déchets ;
- Installer des kits sanitaires sur les différents sites d'aménagement et de la base vie ;
- Doter tout le personnel des EPI adéquats conformément à leur tâche et exiger leur port.

2.1.2 Etat des lieux de la Base vie de l'entreprise Mouna Sarl, Batipon, Boké

L'entreprise ne dispose pas une base vie proprement dite. La maison de 03 pièces, servant de base vie se trouve au milieu des habitations et n'est ni clôturée ni n'est surveillée. Les toilettes sont mal entretenues.

✓ **Sécurité, santé et hygiène** : L'entreprise a une convention avec le Centre de Santé de Kollaboui pour les soins médicaux des employés. Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont disponibles. Les ouvriers et les encadreurs disposent des équipements de protection individuelle et les portent régulièrement sur les chantiers. Sur les chantiers, l'approvisionnement en eau potable est assuré par les sachets d'eau produites dans les différentes localités (Kamsar et Kolaboui).

On note l'absence des toilettes dans les sites des travaux et un manque de plan de collecte des déchets plastiques et reste des aliments.

✓ **Gestion des déchets** : Sur les différents chantiers, les papiers de ciments sont ramassés pour être réutilisés par d'autres acteurs comme emballage (recyclage) et les déchets plastiques collectés dans des sacs sont ramassés par les personnes intéressées pour le recyclage. Les déchets végétaux, tels que le bois sont découpés et mis à la disposition des populations riveraines pour servir de bois de chauffe. Les opérations d'entretien mécanique (graissage, nettoyage et vidange) des engins et véhicules se font dans un garage mécanique au centre-ville de Kollaboui. L'entreprise a établi un contrat d'entretien et de réparation avec Directeur du garage mécanique.

✓ **Personnel HSE** : L'entreprise MOUNA SARL n'a pas mobilisé tout le personnel, affecté pour la gestion environnementale, Sociale et Sécurité.

✓ **Gestion des plaintes** : Au total deux plaintes ont été enregistrées et traitées à l'amiable.

Tableau 2 : Non-conformités constatées et dispositions prises à Batipon

No	Composante	Constat de l'écart	Mesures de correction Recommandées à l'entreprise des travaux
1	Base vie	Absence de base vie et des bureaux	Aménagement de base vie et des bureaux de l'entreprise
		Toilettes vétustes ne répondant pas aux normes et pas de mention par genre (H-F)	Construction des toilettes avec mention Homme/femme
		Absence de poubelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des poubelles adaptées Elaboration d'un registre de gestion des déchets et des bordereaux de suivi des déchets dangereux
2	Santé, Hygiène et Sécurité	Contrat avec une structure de santé de Kollaboui expiré	Mise à disposition du contrat à l'UCP
		Absence de contrats de travail avec les employés	Mise à disposition des contrats de travail du personnel permanent
		L'entreprise n'effectue d'examens médicaux d'embauche à ses travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire les examens médicaux des travailleurs embauchés
3	Bases chantiers	Absence des toilettes dans les sites des travaux	Aménagement des toilettes dans les sites des travaux
		Absence de point d'eau potable sur les chantiers	Mettre des fontaines à la disposition des travailleurs sur tous les sites des travaux
4	Personnel de mise en œuvre du PGESC	Absence du personnel HSE	Recruter un responsable environnement et chargé des relations avec la communauté
		Absence du journal de chantier	Tenir à jour le journal du chantier
		Le registre ne fournit pas tous les détails des emplois créés	Mettre à jour le registre

Constats et recommandations

Les résultats répertoriés dans le tableau ci-dessus sont jugés faible (plusieurs non conformités ont été constatées). L'entreprise doit fournir beaucoup d'effort en procédant à une application correcte de mesures d'atténuation. Les règles d'Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE) doivent être rappelées quotidiennement et respectées par tous les travailleurs dans le but de préserver leur vie et l'environnement dans lequel ils vivent.

Les visites de terrain et témoignages recueillis nous ont permis de faire les recommandations ci-dessous :

- Améliorer la relation entre l'entreprise et les populations locales
- Améliorer la gestion des déchets solides et liquides notamment des emballages des pesticides dont le mode actuel (prolifération des dépôts « sauvages ») ne répond pas aux pratiques admises en matière de protection de l'environnement
- Mettre en place un système de collecte, de tri et de gestion des déchets
- Améliorer la stratégie de communication à chaque niveau de la chaîne de prestation de services pour une meilleure responsabilisation des acteurs
- Installer des kits sanitaires dans la base vie et bases chantiers
- Doter tout le personnel des EPI adéquats conformément à leur tâche et exiger leur port
- Impliquer la Direction Préfectorale de l'Environnement et du Développement Durable de Boké à travers le Cantonnement forestier de Kolaboui dans les campagnes de reboisement des bancs d'emprunt car ayant l'expertise en la matière.

